

République Française
Département de la Loire
Arrondissement de ROANNE
COMMUNE DE JURE

Séance du 21 octobre 2025

Date de la convocation: 15 octobre 2025

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votes exprimés : 8

Votes "Pour" : 8

Votes "Contre" : 0

Abstentions de vote : 0

Le 21 octobre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOT, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN, Romain CHABRE

Représentés :

Excusés : Jean-Sébastien COHAS, Gérard PEREZ

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20251021_04

Cession d'un délaissé de route "route de Chavalard"

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment son article L.141-3 ;

Considérant la demande de M. et Mme PASQUET pour acquérir une portion de la voie communale «Route de Chavalard» d'environ 1 300 m² ;

Considérant que cette portion n'est plus affectée à l'usage du public ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSTATE la ddésaffectation et le déclassement desdites parties du domaine public communal,**
- **AUTORISE la cession de ces terrains à M. et Mme PASQUET au prix de 0,50 € le m²,**
- **PRÉCISE que les frais de bornage et d'acte seront à la charge des acquéreurs ;**
- **DONNE tous pouvoirs au Maire pour signer tous documents nécessaires à la mise en oeuvre de la présente décision.**

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE

Date de transmission de l'acte: 07/11/2025
Date de réception de l'AR: 07/11/2025
042-214201162-DE_20251021_04-DE
A G E D I